

## Table des matières

Introduction et résumé.....	1
Concepts et autrices mobilisées.....	2
Critique « scientifique » de séries sociales relatives au genre et au sexe.....	3
Sexe et genre.....	4
Le genre comme structure sérielle.....	5
Nécessités de la nature et de sa nature.....	6
Appartenance.....	11
Droits fondamentaux.....	13
Sacré.....	14
Énoncés moraux.....	16
Estime sociale.....	16
De la série au groupe : une gageure du fait de l'isolement !.....	17
Règles pour imaginer de nouvelles séries sociales générées.....	18
Propositions d'énoncés pour des séries sociales non générées.....	19
Épreuves de l'individualité et de l'intégrité personnelle.....	22
Thèses communes de nos différentes approches.....	24

Cet article (D-4) *scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs* est sous Creative Commons BY-SA 4.0.

Cet article appartient à la rubrique [discussions d'autres approches et sujets](#) de notre cahier de recherche [actualisation puis mobilisation de spinoza dans les sciences sociales](#).

Pour être sûr de lire la version la plus récente, cliquez [ICI](#)

## Introduction et résumé

Cet article est poussé par le désir de remettre en cause des discours universitaires et du monde politique et social, notamment religieux, prétendant que les études ou « théories » à propos du genre seraient « militantes », « idéologiques » et non « scientifiques », donc qu'elles n'auraient pas leur place dans les enceintes académiques.

L'approche que nous proposons permet de montrer l'inverse. Ces études et ces théories sont des édifices d'idées qui se tiennent, édifices qui reposent sur des bases beaucoup plus solides que les discours qui les disqualifient. En se fondant sur leurs prémisses, nous montrons que ce sont plutôt ces discours disqualifiant qui relèvent d'une idéologie et plus trivialement de préjugés, de prénotions, de subsomptions de la « nature » ou du « divin » sur le social facilement contestables. Par contre, l'examen des prémisses des théories et des recherches à propos du genre montrent que celles-ci relèvent vraiment d'une recherche scientifique.

J. Butler résume bien cette volonté de recherche : « *Interroger le genre, c'est-à-dire interroger la façon dont la société est organisée en fonction du genre, avec tout ce que cela implique au regard de la compréhension des corps, des expériences vécues, des relations amoureuses et du plaisir, revient à lancer une sorte d'enquête publique et de recherche, en refusant les positions sociales* »

(D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

*dogmatiques qui cherchent à arrêter et inverser les changements émancipatoires.* »<sup>1</sup>.

C'est un fait que le concept et les théories du genre provoquent des « débats » passionnés. Pourquoi ? Parce que de part et d'autres, des prémisses de la catégorie « nécessités de la nature et de sa nature »<sup>2</sup> et « appartenance »<sup>3</sup>, complétées par des prémisses « droits fondamentaux » et « sacré » sont mobilisées pour fonder les argumentations. Or, selon [nos thèses](#), ces prémisses, qui tiennent à cœur<sup>4</sup>, sont déterminantes, car leur respect et surtout le fait qu'elles soient ignorées et bafouées provoquent les affects les plus intenses pouvant pousser à des décisions, actions ou soumissions, dramatiques.

C'est en considérant les prémisses des discours des unes et des autres et en pesant leur bien fondé et leur importance que cet article propose des règles pour poser des énoncés et pour arbitrer en cas de conflit, avec deux objectifs : (1-) apprécier la scientificité, la rigueur, des discours, (2-) proposer des prémisses favorisant « *les changements émancipatoires* » que souhaite J. Butler.

Enfin, en considérant les prémisses des unes et des autres, cet article se demande pourquoi des atteintes très dramatiques à l'intégrité de la personne (agressions sexuelles, viols, inceste, pédophilie, etc.), provoquant des affects intenses surtout sur les victimes, ont pu être si longtemps passées sous silence.

## Concepts et autrices mobilisées

Pour « *interroger la façon dont la société est organisée en fonction du genre* », comme J. Butler le dit dans la citation rapportée dans l'introduction, nous mobilisons le concept de séries sociales practico-inertes proposé par I.M. Young<sup>5</sup> à propos du genre.

Ces séries sociales practico-inertes relatives au genre sont révélatrices d'autant d'assignations dès la naissance et « *en permanence* » selon J. Butler.<sup>6</sup> Dans tous les cas, nous considérons que ces séries peuvent être décrites par des édifices d'idées qui se tiennent à peu près, édifices fondés sur des prémisses (parfois implicites, inconscientes et procédant de préjugés) à expliciter.

En s'appuyant sur les écrits de J. Butler et d'autres philosophes comme C. Guillaumin ou celles qui développent les thèses de J. Butler, nous explicitons les prémisses fondant ces séries sociales, prémisses par définition socialement dominantes quand bien même elles ne seraient pas majoritaires dans tout ou partie de la population. L'explicitation de ces prémisses et l'examen des édifices d'idées dont elles sont les fondements permettent de montrer la rigueur, la scientificité de leurs approches en mobilisant notre [article \(D-2\) épistémologie ordinaire et émotions épistémiques au prisme de Spinoza](#), ainsi que l'idéologie militante de leurs détracteurs.

Nous explicitons également les prémisses qui devraient être le fondement de séries sociales d'après ces autrices. Ces explicitations sont faites à l'aune de nos thèses, notamment des catégories de prémisses (voir [thèse \(5-\)](#)) afin de déterminer celles qui seraient incommensurables à d'autres ou

1 J. Butler dans *the Guardian* – Londres et publié le 06/02/2022 dans *Courrier International*.

2 Ex : reproduction humaine, orientation sexuelle, se vivre plutôt « masculin » ou « féminin »

3 Ex : le milieu de son enfance : famille, amis, voisinage, quartier, club sportif

4 Nous pouvons faire nôtre l'observation de J.S Mill dans l'introduction de « *De la liberté* » (1859) à propos de la tolérance religieuse : « *l'intolérance est si naturelle à l'espèce humaine pour tout ce qui lui tient réellement à cœur, que la liberté religieuse n'a été mise en application presque nulle part* ». Cette observation vaut bien sûr pour les prémisses de la catégorie du « sacré » mais encore plus pour des prémisses des catégories (1-) nécessités de la nature et de sa nature, (2-) appartenance et reconnaissance, (3-) droits fondamentaux : l'intensité des affects provoqués est à la mesure des prémisses *qui tiennent à cœur*.

5 Iris Marion Young : *Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social* Recherches féministes, Volume 20, numéro 2, 2007, p. 7-36 ; <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2007-v20-n2-rf2109/017604ar/#no3>

6 <https://www.courrierinternational.com/article/entretien-judith-butler-il-faut-repenser-la-categorie-femmes-lidentite-ne-devrait-pas-etre>

(D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

considérées comme les plus déterminantes.

Nous montrons donc que, à propos du même sujet, plusieurs séries peuvent exister, notamment dans une société multi-culturelle, et les édifices d'idées qui les décrivent, édifices de personnes et d'organisations, sont alors différents. Les différences entre ces édifices d'idées, entre ces raisons différentes, procèdent de leurs prémisses respectives ([thèse \(4-\)](#)). L'examen de ces prémisses donnent une idée des affects éprouvés par chacun, individuellement et collectivement, selon que ces prémisses sont respectées, ignorées, bafouées par d'autres.

Nous soulignons ensuite le désir de s'associer, sous la conduite de la raison de chacun ([thèse \(2-\)](#)) afin d'expliquer le passage d'une structure sérielle en un groupe « fusion » puis en un groupe constitué<sup>7</sup> lorsque des conflits apparaissent entre raisons différentes sur le même sujet ([thèse \(6-\)](#)).

Enfin, pour proposer des règles d'arbitrage entre ces raisons, nous mobilisons notre [article \(C-4\) Sociétés multi-communautaires Du débat passionné à l'arbitrage](#).

## Critique « scientifique » de séries sociales relatives au genre et au sexe

Dans ce chapitre, nous commençons par présenter divers textes, surtout dérivés des travaux de J. Butler, pour distinguer ou non « genre » et « sexe », puis pour préciser le concept de structure sérielle en mobilisant J.P. Sartre et I.M. Young.

Ces deux paragraphes préalables permettent ensuite de passer en revue des prémisses, des plus déterminantes (celles relatives aux « nécessités de la nature et de sa nature ») aux moins déterminantes (celles relatives à l'estime sociale) selon notre [thèse \(5-\)](#), toutes ces prémisses pouvant fonder de multiples séries sociales pratico-inertes. L'énonciation des différentes prémisses s'appuie bien entendu sur les écrits de J. Butler et d'autres autrices mais également sur les propos d'auteurs ou d'organisations opposés à ce qu'ils nomment « théories du genre » et/ou opposés à toute mœurs relatives au sexe et au genre mettant en cause des mœurs qu'ils considèrent être « normales », « naturelles », « saines », « pures », etc....

Cette revue des prémisses permet d'apprécier **la scientificité** de ces séries sociales et donc de ceux qui les admettent ou les discutent.

C'est un des objets des recherche et des théories sur le genre que d'apprécier la scientificité de ces séries sociales et c'est déjà une caractéristique non scientifique que de rejeter ou dénigrer toutes ces recherches sur le genre dans la mesure où, comme nous le montrons, ces discours de rejet ou de dénigrement ne satisfont pas aux critères de scientificité que nous rappelons maintenant.

La scientificité d'un édifice d'idées qui se tient ou la qualité « scientifique » d'un savoir décrit par un édifice d'idées qui se tient est à apprécier au regard de nos deux critères (A-) et (B-)<sup>8</sup> :

(A-) C'est un édifice d'idées qui se tient à peu près, assez complet, sans trop de contradictions (connaissance de Locke et de Spinoza (celle du 2. genre)) : *pour que ce savoir soit considéré, par consensus, comme scientifique, il est nécessaire que ce critère soit le plus possible respecté.*

(B-) Les prémisses de cet édifice sont fondées sur ce qui est perçu comme des nécessités de la nature de la chose ou de la personne et /ou sur ses affects, plutôt des désirs (affect actif) : *pour que*

7 Voir également le paragraphe *Scénario général plausible d'association et d'institutionnalisation* de notre article [Approche « par scénarios plausibles »](#) mobilisant également I.M. Young et J.P. Sartre.

8 Pour une analyse plus poussée des connaissances, savoirs, intuitions et croyances, voir notre article [épistémologie naïve et émotions épistémiques au prisme de Spinoza](#)

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

*ce savoir soit considéré, par consensus, comme scientifique, il est nécessaire :*

*(a-) qu'une bonne part des prémisses soient perçues, d'un commun accord, comme nécessités de la nature de la chose ou de la personne (ex : un fait avéré, une loi de la nature, une exigence à forcément prendre en compte),*

*(b-) que les prémisses procédant des affects, en général de désirs, soient bien clarifiées et acceptées, (ex : une position originelle selon J. Rawls ou une procédure délibérative selon J. Habermas ; contre-ex : le désir d'une conformité entre une certaine perception d'une nécessité de la nature, même reconnue par beaucoup, et une institution humaine, ex : perception d'une nature bisexuelle nécessaire à la reproduction et toutes les structures sociales genrées<sup>9</sup> fondées sur cette bisexualité « naturelle » perçue).*

Parmi toutes ces prémisses possibles passées ainsi en revue, nous sélectionnons, dans le chapitre *Propositions d'énoncés pour des séries sociales non genrées*, les prémisses qui nous semblent les plus pertinentes pour favoriser une société plus *émancipatrice* selon les vœux de J. Butler.

## Sexe et genre

Dans ce paragraphe, nous présentons quelques considérations sur les concepts de « genre » et de « sexe ».

Selon Audrey Baril à propos de J. Butler, « *C'est la division hiérarchique des humains en deux genres qui construit la différence sexuelle et celle-ci est remise en question par le paradigme constructiviste. Butler s'insère dans ce paradigme, à l'intérieur duquel le « sexe » et le genre sont tous deux des constructions culturelles, sociales et politiques susceptibles d'être transformées.* »<sup>10</sup>.

C'est le désir d'une partition sociale « genrée » qui pousse à considérer une division « naturelle » sexuelle bien nette et non l'inverse, à savoir une perception d'une division « naturelle » sexuelle bien nette qui suggérerait une partition sociale « genrée ». « Sexe » et « genre » sont des concepts dont les constructions s'entremêlent.

D'après Irène Jami<sup>11</sup>, « *Avec Gender Trouble, Butler a contribué .. à sortir la réflexion féministe de l'opposition entre le sexe — rapporté à la nature — et le genre — rapporté à la socialisation* ».

Notre approche, envisageant toutes sortes de prémisses que peuvent avoir les gens (celles procédant de ce qu'ils perçoivent comme nécessités de la nature et celles poussées in fine par leurs affects relatifs, ici, aux institutions sociales, [thèse \(4-\)](#)), évite également cette *opposition*.

En effet, notre [thèse \(4-\)](#) détermine notre choix entre *les trois paradigmes d'interprétation sexe/genre* que présente Audrey Baril<sup>12</sup> : « *Le premier paradigme d'interprétation du sexe/genre est le déterminisme biologique, dans lequel le sexe et le genre sont confondus puisqu'ils s'inscrivent tous les deux dans une optique biologique (le genre est l'effet du sexe naturel). Le deuxième paradigme est celui du fondationnalisme biologique, où le sexe et le genre sont clairement distingués. Dans ce modèle, le genre n'est plus la conséquence inévitable du sexe, mais le sexe demeure une donnée naturelle fondée (d'où le nom « fondationnalisme »). Le troisième paradigme est le constructivisme social, qui sera développé ... à travers les écrits de Butler sur le « sexe » et le « genre. ».*

9 Voir à ce propos Iris Marion Young : *Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social* Recherches féministes, Volume 20, numéro 2, 2007

10 Audrey Baril : *De la construction du genre à la construction du « sexe » : les thèses féministes postmodernes dans l'oeuvre de Judith Butler* Les féminismes Volume 20, numéro 2, 2007

11 Irène Jami (Ibid)

12 Audrey Baril (Ibid)

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

C'est ce troisième paradigme que nous adoptons. Ainsi, chacun *perçoit* des faits et des phénomènes qu'il considère être « de la nature » mais il *construit* un sens au regard de ces faits et phénomènes comme l'a écrit si bien Bourdieu<sup>13</sup> pour différencier les sciences dures (pour lesquelles le chercheur *construit* des modèles, des théories, un sens, ..) et les sciences humaines (pour lesquelles le chercheur doit découvrir un sens qui existe déjà, car déjà *construit*). De plus, d'autres prémisses procèdent directement de nos affects, de nos désirs quant à notre vie, dont notre vie sociale.

Par exemple, nous percevons maintenant assez clairement qu'il faille un spermatozoïde et une ovule<sup>14</sup> pour assurer une reproduction humaine et le scientifique construit, à partir de ce fait et d'autres, toute une science (biologie, médecine, etc..) qui construit un sens « scientifique » au regard de ces faits et phénomènes.

Mais d'autres personnes, se fondant sur ces constructions dites scientifiques, peuvent désirer des sous-omissions et des analogies entre notre vie sociale et ces constructions, jusqu'à mettre en place des séries sociales pratico-inertes dont le sens, la logique, est une recopie de ce sens scientifique construit, recopie poussée par un désir de mimétisme avec la « nature »<sup>15</sup> ou avec la « vérité scientifique » selon les construits qu'ils adoptent, et non conduite par une argumentation.

### **Le genre comme structure sérielle**

Nous rappelons ci-dessous la définition de *série*, *sérialité* dans le *Petit lexique sartrien* de A Tomes (Cités (2005)-2 n°22) :

« La notion de série est centrale pour la compréhension de la réalité sociale : elle constitue en effet, d'après la *Critique de la raison dialectique*, l'entité sociale de base, bien plus que la famille ou la classe (qui ne sont que des réalités sociales dérivées). La série ne peut se comprendre qu'à partir de la notion de pratico-inerte : elle désigne en effet un ensemble d'individus, qui reçoivent leur unité d'un objet ou d'un complexe pratico-inerte qui les unit de l'extérieur (le bus pour la file des usagers ; la radio pour l'ensemble des auditeurs, par exemple). L'altérité est donc le principe de la série : c'est parce que je suis autre que l'autre (un autre usager, un autre auditeur de la même émission de radio...) que je fais partie d'une série et non parce que j'aurais quelque chose en commun avec lui (CRD<sup>16</sup>, I, p. 370-371). L'unité de la série est donc purement externe : elle ne vient pas de ma participation à un projet commun mais de ma désignation par le pratico-inerte. Elle est en ce sens une pseudo-unité, qui sépare plus qu'elle n'unit puisque chacun est en réalité isolé de l'autre et n'a de lien avec lui que par une commune impuissance. C'est pourquoi la série se présente comme forme de résistance du collectif, ou comme menace de dissolution qui pèse constamment sur les groupes : toute praxis commune aura à se poser contre la sérialité et aura à craindre le retour de la sérialité, à partir du moment où le groupe s'organise et s'institutionnalise (CRD, I, p. 738-746).

En mobilisant la définition ci-dessus, I.M. Young définit ainsi une série sociale pratico-inerte au regard des femmes :

« Une série .... ne désigne pas une identité qui serait mutuellement admise et accompagnée d'un certain projet commun ou d'une certaine expérience partagée. Les femmes n'ont besoin de rien qui soit commun dans leurs vies individuelles pour être sérialisées comme femmes. »<sup>17</sup>

Les personnes concernées par de mêmes séries sociales n'ont certes rien de « commun dans leurs

13 Bourdieu, Chamboredon et Passeron Jean-Claude (dir.), *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton and Bordas, 1968. D'après Irène Jami (Ibid) « *L'analyse discursive de la biologie cellulaire développée par Anne Fausto-Sterling (1985) et Evelyn Fox Keller (1985), montre que la science elle-même est déterminée par la matrice hétérosexuelle (Schiebinger 1993)* ».

14 Avant cette connaissance du « microscopique », la perception de la « nécessité de la nature » pour se reproduire était au moins l'accouplement d'une femelle et d'un mâle humain. Maintenant on descend jusqu'à la conjonction de chromosomes XX et XY.

15 Nature procédant, dans les religions du livre, d'un Dieu transcendant, donc dictant un ordre « sacré » ou à minima procédant d'une « harmonie préétablie » (Leibniz, *Monadologie* (1714)).

16 CRD : Critique de la raison dialectique.

17 I.M. Young : Ibid

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

vies individuelles » mais nous considérons que pour chacune une même série sociale pratico-inerte peut s'appliquer, série décrite par le même édifice d'idées qui se tient ... plus ou moins selon les prémisses qui le fondent. Quel que soit son objet (ici, le sexe ou le genre), cet édifice d'idées contient de multiples propositions et décisions dont des normes plus ou moins bien fondées : « pour Butler, le genre est un ensemble de normes régulatrices orientées téléologiquement vers un idéal de genre, le masculin ou le féminin, qui fait advenir ce qu'il dit, ce qu'il nomme et ce qu'il répète incessamment sous peine de s'interrompre étant donné sa contingence »<sup>18</sup>. Il nous faut donc d'abord « découvrir » (Bourdieu<sup>19</sup>) ou « élucider » (M. Walzer<sup>20</sup>) les prémisses qui fondent cet édifice (ex : la femme est plutôt « mère au foyer » à qui revient les charges du ménage et des enfants), dont ces normes intériorisées inscrites dans la série et parfois dans la loi, une de ces prémisses étant déjà présente dans la citation précédente : établir un « idéal de genre, le masculin ou le féminin », prémisses dont on déduit des propositions et décisions cohérentes (« qui fait advenir ce qu'il dit »). Découvrir ces prémisses, c'est entre autre voir les plus déterminantes, à savoir celles dont le respect ou l'ignorance provoque les affects les plus intenses ([thèse \(5-\)](#)).

Déconstruire les sujets « genre » et « sexe » en considérant à leur propos les édifices d'idées et leurs prémisses ne veut pas dire les détruire, ce qui pourrait remettre en cause les luttes dites « féministes »<sup>21</sup>. Il s'agit d'une étape nécessaire pour suggérer une autre reconstruction.

Enfin, la performativité du genre est un élément essentiel des thèses de J. Butler. comme le souligne Irène Jami<sup>22</sup> et Audrey Baril<sup>23</sup>. Les séries sociales à propos du genre incarnent, par définition de celles-ci, cette performativité.

Mais, en mobilisant Austin comme le fait J. Butler, nous rappelons que les prémisses procédant de « nécessités de la nature et de sa nature » sont censées être déclaratives<sup>24</sup>, ce qui les rend plus difficilement contestables, et nous rappelons également que les prémisses procédant d'affects, de désirs sont plutôt performatives<sup>25</sup>. Comme nous l'expliquons dans les paragraphes suivants, la plupart des édifices d'idées à propos du « genre » et du « sexe » sont fondées surtout sur des prémisses procédant d'affects, de désirs et montrent donc cette volonté performative fondée le plus souvent sur les prémisses perçues comme déclaratives car procédant de ce qui est perçu comme « nécessités de la nature et de sa nature ». C'est la pertinence de ces fondements qui est à discuter, le plus raisonnablement possible.

### **Nécessités de la nature et de sa nature**

Comme J. Butler, nous distinguons bien les « nécessités de la nature et de sa nature », réelles et

---

18 Audrey Baril (Ibid)

19 Bourdieu, Chamboredon et Passeron Jean-Claude (dir.), *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton and Bordas, 1968

20 Michael Walzer, *Critique et sens commun*, trad. de Joël Roman, Paris, La Découverte, 1990

21 Selon Irène Jami (Ibid) « Butler insiste ... sur la formation du sujet à travers la violence : les sujets qui parlent viennent à l'existence par le biais de l'exclusion et de la répression (id., p. 139). Déconstruire le sujet, ce n'est pas le détruire, mais enquêter sur les processus de sa construction, tout en s'interrogeant sur les conséquences politiques du fait que le sujet est un prérequis à la théorie (id., p. 36). Butler admet maintenant que la catégorie 'femme' peut être utile stratégiquement et, dans ce cas, on ne saurait s'en priver »

22 Pour Irène Jami (dans *Judith Butler, théoricienne du genre*, L'Harmattan | « Cahiers du Genre » 2008/1 n° 44) « le genre est une catégorie performative, c'est-à-dire qu'il est constitué d'actes qui imitent, recherchent la conformité à un original auquel le discours se réfère, mais qui n'existe pas ».

23 Audrey Baril (Ibid) : « Butler définit le genre comme performatif. Cela signifie que le genre est un énoncé sans substrat métaphysique et ontologique qui, par son énonciation et sa répétition, réalise ce qu'il dit, soit un genre féminin ou masculin. Ainsi, l'humain ne naît pas avec un genre fixe et naturel, mais ce genre se réalise jour après jour à travers les normes et les contraintes, et c'est de cette répétition quotidienne qu'il tire son apparente stabilité, cohérence et naturalité qui sert ainsi de base au cadre hétéronormatif et hétérosexiste. »

24 Ex : « Il pleut »

25 Voir notre article [Prémisses fondamentales pour toute SHS](#)

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

incontournables. Toutefois, nous les percevons certes au travers du corps MAIS aussi, comme J. Butler, « à partir des référents normatifs en vigueur à un moment donné, dans un lieu donné ».

D'après Audrey Baril, J. Butler « se penche sur la construction sociale, culturelle et politique du « sexe ». Pour elle, le corps est toujours appréhendé socialement; il ne peut être perçu à l'état naturel et pur. Elle soutient qu'il ne peut y avoir de perception, de compréhension et de vécu corporel sans médiation culturelle et sociale, car la perception et le vécu impliquent nécessairement une appréhension culturelle et donc politique (Butler 2006 : 107- 108). L'humain comprend et ressent son corps à partir des référents normatifs en vigueur à un moment donné, dans un lieu donné. Elle s'oppose ainsi aux théorisations qui affirment l'antériorité de l'expérience corporelle, vécue de manière brute et non sociale, non politique. Bref, aux yeux de Butler (2000 : 29), c'est la culture qui rend le corps accessible, intelligible et percevable :

« [Le] moi physique est toujours l'effet d'un corps structuré par des normes culturelles, c'est une projection culturellement construite, une idéalisation négociée par les normes culturelles dominantes. Le corps que nous avons ne devient vivable qu'en étant d'abord forgé d'une manière culturellement intelligible. En d'autres termes, la structure culturelle du corps précède son expérience vécue et la rend possible [...] Il n'est pas possible d'avoir une expérience directe et vécue du corps sans passer par les structures culturelles qui le rendent intelligible [...] Ce n'est pas dire que le corps de chacun lui est propre, déterminé et singulier, pour être ensuite aliéné dans ou par le biais de certaines constructions culturelles, mais que l'aliénation dans la culture est première. ».

« Butler rejette ainsi toute conception d'un sujet « pré-social » et « post-social » et, par le fait même, d'un sujet « pré-généré » et « post-généré ». Il ne faut toutefois pas l'accuser de rejeter l'existence des composantes anatomiques du corps (le pénis, le vagin, etc.). En effet, Butler (2005a : 19) ne soutient pas que ces composantes anatomiques n'existent pas, mais seulement que ces aspects biologiques sont toujours déjà appréhendés à travers une lunette normative, politique et sociale. »<sup>26</sup>

puis « La lecture du « sexe », des critères et des signes qui permettent de départager les hommes et les femmes sur la base de telle ou telle donnée est une lecture interprétative, une herméneutique régie par la culture, imbibée de politique et éminemment normalisée. Cette perspective constructiviste suppose que le « sexe » n'est pas une donnée fixe, naturelle, anhistorique, à laquelle vient s'adjoindre un genre construit socialement, mais bien une construction en soi. En effet, l'interprétation et le sens donnés à des caractéristiques anatomiques représentent des choix sociaux, culturels et politiques. En ce sens, le genre et sa catégorisation binaire déterminent le « sexe » qui est social, comme le genre. »<sup>27</sup>

Pour résumer (Butler 2005b: 69) : « Si l'on mettait en cause le caractère immuable du sexe, on verrait peut-être que ce que l'on appelle "sexe" est une construction culturelle au même titre que le genre; en réalité, peut-être le sexe est-il toujours déjà du genre et, par conséquent, il n'y aurait plus vraiment de distinctions entre les deux ».

Ainsi, pour J. Butler, « ce que l'on appelle "sexe" est une construction culturelle au même titre que le genre », tandis que les opposants aux recherches à propos du genre ne considèrent que le « sexe » et en ont une conception « naturelle » : c'est un fait biologique, une nécessité de la nature.

Pour J. Butler comme pour nous, les prémisses « nécessités de la nature et de sa nature », qui

---

26 Audrey Baril : *De la construction du genre à la construction du « sexe » : les thèses féministes postmodernes dans l'oeuvre de Judith Butler* Les féminismes Volume 20, numéro 2, 2007

27 Audrey Baril (Ibid)

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

semblent être totalement déclaratives, sont de fait choisies, formulées et mises en avant avec le désir de construire un sens (ce qui est le cas pour toute science dite « exacte ») conforme aux prémisses performatives de nos *constructions culturelles* relatives au genre.

Nous proposons maintenant de lister les prémisses mises en avant par les tenants ou les opposants des recherches à propos du genre, prémisses perçues par les unes et les autres comme relevant de « nécessités de la nature ». A propos de chaque prémisse, nous résumons l'utilisation qui en est faite par les unes et les autres.

*(1-) nécessité d'une ovule et d'un spermatozoïde, d'une complémentarité sexuelle (mâle et femelle, XX et XY), pour reproduire la vie humaine.*

Nous prenons acte des nécessités de la procréation (nécessaire complémentarité sexuelle) mais rien par ailleurs de « naturel » ou de « divin » n'oblige à ce que ces prémisses « naturelles » fondent tout un construit social extrapolant cette complémentarité : la complémentarité biologique nécessaire à la reproduction n'a pas à subsumer tout autre prémisses dans toutes nos catégories<sup>28</sup>, et ce au nom d'une vérité de la nature ou d'une vérité divine. Cette subsumption repose uniquement sur des prémisses poussées par des désirs de conformité fantasmée avec une nature réelle ou divine.

*(2-) forte dissymétrie des contraintes « nécessités de la nature » quant à la reproduction : (a-) pour le mâle, capacité de produire des spermatozoïdes et de féconder à tout moment, le processus durant quelques minutes ; (b-) pour la femelle, production d'une ovule tous les mois, acte de fécondation à synchroniser à cette production, puis gestation plus ou moins sereine durant 9 mois ; (c-) pour le bébé, de nombreuses années avant de pouvoir être autonome biologiquement.*

Pour nous, les prémisses (1-) et (2-), procédant de la nécessité de l'humanité à assurer sa pérennité, à se reproduire, sont déterminantes<sup>29</sup>. Ce fondement de la reproduction est très souvent mis en avant par les religions et toutes les institutions sociales. Ce fondement de la reproduction doit donc être considéré, au moins pour dénoncer l'utilisation qui en est faite pour la régulation, contraignante surtout pour les femmes, des relations humaines, ex : mesures préventives et contrôle serrée des relations sexuelles d'une femme du fait de l'aléa fécondation ou non lors de relations.

Dans notre article (D-9) *trois processus sociaux universels déterminants*, nous montrons, en mobilisant Paola Tabet<sup>30</sup>, que la prémisse (2-), provoquant beaucoup de méconnaissances et d'incertitude, permet d'expliquer le fait que la domination patriarcale soit exercée par une majorité d'humains mâles, alors que les deux autres processus (*production et mise à disposition de biens et de services et appartenance*) sont dominés par une minorité de « grands », la plupart des gens désirant seulement être libre, ne pas être dominé et ne pas dominer (selon Machiavel).

*Remarque : il est dommage que Butler n'évoque pas la nécessité de la reproduction humaine<sup>31</sup>, de procréation alors que ce fait biologique est un argument très souvent mis en avant par les tenants d'un ordre naturel à respecter. Elle ne parle des relations sexuelles qu'en terme de désir. Toutefois, dans un interview<sup>32</sup>, elle évoque la procréation assistée pour souligner qu'elle ne semble poser problème que lorsqu'il s'agit d'un ménage homoparental (elle deviendrait alors nécessairement marchandisée) alors qu'elle existe également pour de multiples raisons dans les ménages hétérosexuels : « si on prend la notion de procréation assistée, on s'aperçoit clairement que la vision psychanalytique, anthropologique rigide et la*

28 D'après Irène Jami (Ibid) « Butler ne conteste pas l' 'existence' de la matière, elle souligne que celle-ci dépend d'un discours qui est toujours constitutif, interpellatif, performatif. Le langage à la fois est et se réfère à ce qui est matériel, et ce qui est matériel n'échappe jamais complètement au processus par lequel il est signifié (Butler 1993, p. 68).

29 Voir notre article *trois processus sociaux universels déterminants*

30 Paola Tabet, *La construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, Paris, (L'Harmattan, 1998)

31 Voir sur ce sujet Paola Tabet (Ibid)

32 Judith Butler, *Trouble dans le féminisme*, Propos recueillis par Tania Angeloff, Laura Lee Downs, Delphine Gardey, La Découverte | « Travail, genre et sociétés » 2006/1 N° 15 | pages 5 à 25



#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

peur du modèle du libre marché travaillent ensemble. Ainsi, Agacinski s'est opposée à l'homoparentalité et elle ne pouvait l'imaginer que comme une procréation assistée, d'une part, et d'autre part, elle la concevait comme l'achat de biens ou la fabrication d'une nouvelle marchandise. Et son inquiétude que la reproduction devienne un pur phénomène de marché était renforcée par son adhésion à l'ordre symbolique, nécessaire pour garantir la notion de l'humain et la parentalité hétérosexuelle. Elle joue donc sur ces deux arguments de manière très intéressante. » *puis* « Pour ce qui est de la procréation assistée, par exemple, il est important de comprendre que cela existe depuis déjà longtemps pour les hétérosexuels. Les couples hétérosexuels, qui sont mariés, y ont recours constamment parce qu'ils veulent un enfant. » *tout en précisant* « Il existe des moyens de régulation de la procréation assistée : aux Pays-Bas, par exemple, personne ne peut en tirer profit. Et c'est le genre de raisonnement qui pourrait être discuté dans le cadre de la notion de bien commun. Dit autrement, c'est peut-être justement là que la politique doit intervenir ; pour séparer plus rigoureusement une certaine forme d'assistance qui est compréhensible d'un profit marchand qui n'est pas acceptable. »

« Butler souligne ce qui suit (2005b : 92-93) : « La cohérence interne ou l'unité de chaque genre – homme ou femme – requiert ainsi une hétérosexualité qui soit un rapport stable et simultanément d'opposition. Cette hétérosexualité d'institution nécessite et produit l'univocité de chaque terme marqué par le genre qui limite le champ du possible au système d'oppositions dichotomiques de genre. **Cette conception du genre, outre qu'elle présuppose un rapport causal entre le sexe, le genre et le désir, implique que le désir reflète ou traduit le genre, et que le genre reflète ou traduit le désir** » »

(3-) *En général, la femelle humaine est physiquement plus vulnérable, notamment lorsque elle est en gestation, qu'un mâle humain.*

Ce sont surtout les prémisses (2-) et (3-) qui motivent les contraintes et dominations en usant de la même logique que celle du seigneur au moyen-âge « protégeant » ses serfs ou du mafieux « protégeant » les commerçants de son territoire. Cette vulnérabilité est très favorable pour transformer une protection, perçue comme nécessaire, en domination, notamment lorsqu'il s'agit de maîtriser la reproduction humaine. Ainsi, il y a de « bonnes » raisons de cantonner la femme dans la sphère privée, la sphère familiale : protection et maîtrise de ses relations.

(4-) *Les seuls faits biologiques relatifs au sexe ne sont pas eux-même clairement binaires : même le sexe (« féminin » ou « masculin », « homme » ou « femme »<sup>33</sup>) à assigner à la naissance peut ne pas être clair<sup>34</sup> et se révéler plus clair par la suite du fait de la morphologie et du psychisme de la personne, de son corps et de sa pensée<sup>35</sup> (jusqu'à, plus tard, vouloir changer de sexe (de genre) à l'état civil et dans son corps pour « vraiment » paraître et être ce qu'elle perçoit être). Bref, le « sexe » est déjà une construction<sup>36</sup> (comme d'ailleurs tout discours d'une science « exacte » d'après Bourdieu).*

Cette prémisses est largement ignorée par tous ceux fondant les règles sociales sur des « lois » naturelles. Par soucis scientifique, nous ne pouvons que retenir ce fait avéré qui remet en cause la

33 « Nous parlons alors de femelles et de mâles et non de femmes et d'hommes. Ce qui n'est pas du tout la même chose bien qu'on tente de nous le faire croire constamment. Car dans un cas nous parlons de caractéristiques physiques propres à la reproduction sexuée : tous les êtres organisés qui se reproduisent par croisement comportent un sexe femelle et un sexe mâle ; l'espèce humaine à cet égard n'a rien de particulier, elle possède femelle et mâle. Lorsque nous parlons de femmes et d'hommes, il s'agit de groupes sociaux qui entretiennent une relation déterminée » ( Colette Guillaumin dans *Question de différence* dans Questions féministes, n° 6, septembre 1979)

34 Selon Butler [1990 *Gender Trouble*, traduit en 2005], « 10 % au moins de la population porte des variations chromosomiques qui n'entrent pas parfaitement dans les catégories de femelles XX et de mâles XY.

35 Mobilisation des deux attributs de perception de l'humain selon Spinoza, la pensée étant sur deux modes : entendement et affects.

36 Christine Delphy : « C'est le genre qui produit le sexe » ; Pour Irène Jami (Ibid) « pour elle [J. Butler], point de 'nature' antérieure à la construction sociale du genre ; le sexe, comme le genre, est une catégorie construite par le discours ; en d'autres termes : le sexe, c'est aussi (ou déjà) du genre ».

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

dichotomie ou « binomialité » stricte homme-femme.

(5-) *Nécessités de SA personne dont son orientation sexuelle, se percevoir, se sentir plutôt « homme » ou « femme » ou « personnes non binaires »*<sup>37</sup> (voir également la théorie queer<sup>38</sup>)

Comme J. Butler, nous ne séparons pas sexualité, dont orientations sexuelles, et genre<sup>39</sup>.

Pour ses adversaires, l'acte et le plaisir sexuel ne peuvent être que hétéro puisque la reproduction humaine est biologiquement hétéro : « le « sexe » et le genre s'inscrivent dans un cadre hétérosexiste et se lient à la notion de désir et d'orientation sexuelle. Ce cadre forme un tout indissociable et un cercle vicieux. »<sup>40</sup>.

L'orientation sexuelle et toutes les éventuelles pulsions relatives aux désirs correspondants sont largement reconnues comme « nécessités de la nature et de sa nature » lorsqu'il s'agit de relations hétérosexuelles. Notons que les pulsions relatives aux relations hétérosexuelles sont tolérées et sont des circonstances atténuantes pour les hommes alors qu'elles sont réprouvées et contraintes pour les femmes. Plus même, lorsque la prémisse (6-) suivante est ignorée, cette prémisse (5-) pousse d'autres prémisses contraignantes pour les femmes dans les catégories « appartenance » (ex : femme restreinte à la sphère privée, cœur du foyer), « droits fondamentaux » (ex : liberté restreinte et vivre en insécurité dans l'espace public et privé), « sacré » (ex : virginité avant le mariage), « estime sociale » (ex : discrétion non provocante de la vêtue et de la parure, etc...)

(6-) *Les prémisses relatives au respect absolu de l'intégrité physique et psychique de toute personne sont primordiales au regard de toute autre prémisse de cette catégorie « nécessité de la nature et de sa nature » ou d'une autre catégorie (appartenance, droits fondamentaux), et ce en tenant compte de l'âge de la personne.*

Remarque : les prises de positions passées à propos de la sexualité des enfants et de rapports sexuels de ceux-ci, notamment avec des adultes, sont à interroger en remontant aux prémisses qui les fondent (voir sur France Culture [Quand des intellectuels français défendaient la pédophilie](#)), une prémisse importante à l'époque étant que, en terme de sexualité, il n'y a pas de différence entre adulte et enfant. Néanmoins, à cet époque, l'enfant était en général considéré comme plus « pur », plus « sincère » et moins « calculateur », donc pour certains plus désirable : cela aurait déjà pu interroger sur la prétendue similarité du vécu sexuel posée par ces intellectuels défendant la pédophilie.

Les conflits de prémisses dans cette catégorie « nécessité de la nature et de sa nature » provoquent des affects intenses.

Un conflit peut être à l'intérieur d'une seule personne, ex : orientation sexuelle refoulée du fait de son construit de sa nature influencé par la puissance de la multitude et l'imitation des affects : je ne suis pas « normal » d'être attiré par une personne de mon sexe. Les affects provoqués par ce

37 Comme se définit J. Butler (« *Quand j'ai écrit Trouble dans le genre, les personnes non binaires ne disposaient pas encore de leur propre catégorie, mais désormais, je ne vois pas comment je pourrais me situer ailleurs que dans celle-ci* » dans courrier international du 10/10/2021)

38 D'après Irène Jami (Ibid) « *La théorie queer s'est développée depuis le début des années 1990 à la suite des travaux de Teresa de Lauretis : une réflexion féministe sur la déconstruction du sujet pour dénaturaliser, brouiller l'évidence des identités sexuelles, proposer « une nouvelle lecture des différences et des identités sexuelles, désormais comprises à travers les effets de la performance du genre et de ses apparences.* » (Beatriz Preciado, intervention en juin 1999 à Beaubourg, citée dans Bourcier [2001, p. 195]). Voir Lauretis (1987). Le terme queer, qui signifie en anglais : 'louche, bizarre', a d'abord désigné de façon péjorative les gays de New York. Par la suite, ils ont retourné le contenu infamant de l'insulte en la revendiquant, en l'utilisant pour s'autodésigner ». Voir aussi le terme *genderqueer* [au-delà de la binarité de genre].

39 (Butler *Gender trouble*). « *Je suis très opposée à ceux de ses représentants qui voudraient radicalement séparer l'analyse de la sexualité de celle du genre. [...] Je crois que [combattre Catharine MacKinnon] du point de vue d'une théorie queer entièrement dissociée du féminisme constituerait une erreur de taille* »

40 Audrey Baril (Ibid)

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

dilemme intérieur sont intenses.

D'autres prémisses « nécessités de la nature et de sa nature » peuvent s'ajouter aux prémisses (1-) à (6-) citées, ainsi celles relatives à la mise à disposition de biens et de services. D'après J. Butler, elles peuvent engendrer « *angoisse et de peur* » pouvant neutraliser la prise en compte des prémisses (1-) à (6-) en confortant les fonctions de « *la famille traditionnelle* » et « *les normes patriarcales au sein de la famille et de l'État* » :

« *Comme l'ont très justement souligné beaucoup de féministes, le délabrement des services sociaux à l'ère du néolibéralisme a reporté sur la famille traditionnelle la charge des soins à la personne. Face à cette déliquescence des services sociaux, associée à un endettement écrasant et à une perte de revenus, certains estimaient impératif de renforcer les normes patriarcales au sein de la famille et de l'État. C'est sur cette toile de fond d'angoisse et de peur que le "genre" est présenté comme une force destructrice, »<sup>41</sup>.*

Sans prétendre être exhaustif, nous avons cité les prémisses « nécessités de sa nature » (1-) à (6-) qui nous semblent vraiment déterminantes, en y ajoutant celle relative à la mise à disposition de biens et de services. Dans toutes les catégories suivantes de prémisses, il ne s'agit que de construit, de sens construit « déjà là », à « découvrir » (Bourdieu<sup>42</sup>) ou à « élucider » (M. Walzer<sup>43</sup>) par le chercheur, d'édifices d'idées se tenant à peu près et définissant des contraintes purement humaines donc, d'après Spinoza T.P. 11-4, « on n'est pas obligé de .. ». Le chercheur doit également s'enquérir de « qui construit », les « constructeurs » ayant de fait plus de puissance que les autres.

Dans les paragraphes suivants, nous passons donc en revue les catégories « appartenance », « droits fondamentaux », « sacré », « énoncés moraux » et « estime sociale » dont les prémisses sont susceptibles de fonder toutes les séries sociales pratico-inertes se rapportant au genre ou au sexe. Ces prémisses dérivent le plus souvent de certaines prémisses de la catégorie « nécessité de la nature ou de sa nature » mentionnées dans ce paragraphe. Ces extrapolations sont a priori très discutables car elles ne sont pas fondées sur des considérations « scientifiques » montrant la nécessité de mettre en œuvre ces extrapolations entre le « naturel » et le « social ».

C'est par excellence un sujet de sciences sociales en général et de recherches sur le genre en particulier que d'analyser ces extrapolations, leurs conséquences et bien sûr les affects et désirs (le plus souvent de domination) qui les poussent. Ces analyses seront ensuite mobilisées dans le chapitre *Propositions d'énoncés pour des séries sociales non genrées* dont les prémisses procéderont soit de ce qui est perçu d'un commun accord comme nécessités de la nature, soit de ce qui est désiré d'un commun accord, dont des prémisses prenant en compte les vulnérabilités « nécessités de la nature », telles les prémisses (2-) et (3-).

Enfin, dans ce paragraphe *Nécessités de la nature et de sa nature*, nous avons tenu à proposer six prémisses, car nous pensons qu'« il faut faire avec » et en particulier savoir répondre à ceux qui les brandissent quel que soit le sujet. Par contre, dans les paragraphes suivants, nous nous limitons à dénoncer toute prémisse de séries sociales instrumentalisant une prémisse « nécessité de la nature ».

## **Appartenance**

De nombreux auteurs soulignent la nécessité d'appartenance comme première condition de toute « *vie bonne* » pour reprendre les termes de Paul Ricoeur.

---

41 J. Butler dans *the Guardian* – Londres et publié le 06/02/2022 dans *Courrier International*

42 Bourdieu, Chamboredon et Passeron Jean-Claude (dir.), *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton and Bordas, 1968

43 Michael Walzer, *Critique et sens commun*, trad. de Joël Roman, Paris, La Découverte, 1990

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

Ainsi, selon J.J. Sarfati<sup>44</sup> à propos des « sphères de justice » de M. Walzer: « *S'il n'existe pas de biens qui transcendent tous les autres, il en est qui sont premiers au sens de la fondation initiale de la personne. Tel est bien, pour Michaël Walzer, comme pour Ricoeur qui le rejoint sur ce point, l'appartenance à une communauté. Sans elle, l'agent apatride « court d'infinis dangers»* ».

Le prix à payer pour vivre une nécessaire appartenance peut être élevé et inclut bien souvent d'accepter la soumission à une organisation patriarcale, à une forte domination masculine, à ce que F. Héritier appelle la « *valence différentielle des sexes* » et qui est selon elle universelle, comme le rapporte Marjolaine Deschênes<sup>45</sup> « *Ce qui est aussi toujours déjà universel, c'est, comme le remarque Ricoeur en se référant à Françoise Héritier, que chaque personne s'inscrit dans un ordre indépassable de fraternité et de génération. ... Ce donné biologique, élémentaire et universel par lequel les êtres humains se sont jusqu'ici reproduits et ont existé, est toutefois susceptible de plusieurs traductions selon Héritier. Aux trois piliers sociétaux que Claude Lévi-Strauss distingue (prohibition de l'inceste, répartition sexuelle des tâches et adoption d'une forme reconnue d'union sexuelle), Héritier en ajoute un quatrième: la « valence différentielle des sexes » selon laquelle invariablement, chaque société survalorise le masculin à la défaveur du féminin.* ».

Cette « *valence différentielle des sexes* » « *selon laquelle invariablement, chaque société survalorise le masculin à la défaveur du féminin* » se manifeste profondément dans les prémisses de la catégorie appartenance<sup>46</sup>.

Cette « *valence différentielle des sexes* », qui détermine entre autre et en grande partie deux « *piliers sociétaux* » distingués par Claude Lévi-Strauss (« *répartition sexuelle des tâches et une forme reconnue d'union sexuelle* ») est une prémisse qui ne repose que sur des affects, des désirs de domination pour toutes sortes de « *raisons* » dont celles relatives à la famille ou à propos des enfants. Cela est particulièrement visible lorsqu'on considère les prémisses relatives à la famille, au rôle de la mère et du père, à leur nécessaire complémentarité « *paternelle* » et « *maternelle* ».

#### **Qu'entend-on par « père » et « mère » ?**

« Père » et « mère » sont des constructions sociales, à ne pas identifier aux géniteurs biologiques, mâle et femelle. A la question, par exemple, du rôle du père, le Department of Health and Human Services des U.S.A. répond en Mai 1997 : « *The roles fathers play in families are diverse and related to cultural and community norms* ».

Après tout, il n'y a que peu de temps que, dans nos pays, la famille « nucléaire », limitée aux deux parents et aux enfants, existe. D'autres formes de familles ont existé ou existent au regard des enfants, exemple : Avec grands-parents, oncles et tantes tous à proximité, et donc avec des rôles respectifs différents de ceux d'aujourd'hui.

Néanmoins, si on se place du côté de l'enfant, on lit souvent que l'enfant a besoin : (1-) d'une part, de sécurité, de protection, (2-) d'autre part, de modèle de référence, d'être préparé pour affronter la vie, devenir un adulte autonome et responsable.

Selon le « *Kearl's Guide to the Sociology of the Family Parenting and Children* »: « *Some researchers find mothers' love to be unconditional while that of fathers is more qualified and tied to performance, and how mothers are more likely to be worried about their children's survival while fathers are more likely to be concerned about their future success* ».

La « mère » serait donc plutôt protectrice, nourricière, fusionnelle, et le « père » serait plutôt enclin à donner des limites, à projeter l'enfant dans l'avenir, hors du cocon familial. Néanmoins, il y a une extrêmement grande diversité à l'intérieur de la catégorie « homme » et à l'intérieur de la catégorie

44 J.J. Sarfati : « *sphères de Justice de M. Walzer Critiques et propositions d'interprétation* » Philagora (2010)

45 Marjolaine Deschênes : *Ricoeur et Butler Lumières sur le débat sexe/genre, à travers le prisme de l'identité narrative Études Ricoeuriennes / Ricoeur Studies Vol 4, No 1 (2013) ISSN 2155---1162 (online) DOI 10.5195/errs.2013.170*

46 Elle se manifeste également dans toutes les catégories suivantes de prémisses : droits fondamentaux, sacré, énoncés moraux et estime sociale.

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

« femme », en tout domaine, dont ceux relatifs aux relations parents-enfants, et nous connaissons tous des hommes ayant un « rôle », un comportement que l'on qualifierait de « maternel » sur certains points et inversement pour des femmes. L'enfant a besoin des deux comportements, c'est tout.

##### **Pour éduquer un enfant, faut-il donc vraiment une femelle et un mâle ?**

Pour l'enfant, pour qu'il se construise comme personne, il est bien que son ou ses parents lui apportent les deux comportements énoncés ci-dessus : ce qui est considéré, étiqueté, comme « maternel » ET ce qui est considéré, étiqueté, comme « paternel », mais sans préjuger du fait que ce soit une femme ou un homme qui lui apporte l'un et/ou l'autre.

Au regard des enfants, rien ne fonde une discrimination a priori entre hétéro, homo, femme ou homme seul, sauf donc à s'aveugler d'une classification simpliste.

« Objectivement », il y a même bien des chances qu'un couple « homo » soit plus en capacité d'apporter ce qu'il faut à l'enfant qu'une femme ou un homme seul : pouvoir jouer seul les deux rôles est très difficile, exceptionnel, mais la configuration est rare : des enfants d'une famille monoparentale sont également pris en charge par bien d'autres personnes de l'entourage proche, ne serait-ce qu'à l'école ou dans une association sportive ou culturelle.

I. M. Young souligne à la fois la variabilité « *de la division sexuelle des tâches* » dans le temps et l'espace et le fait que cette division sexuelle inspire « *une multitude d'objets pratico-inertes* » sans qu'aucune nécessité de la nature de ces objets puisse bien expliquer la mobilisation de cette division :

*« Le contexte de la division sexuelle des tâches varie énormément d'une histoire, d'une culture ou d'une institution à une autre. Lorsque la division apparaît, cependant, elle produit généralement une multitude d'objets pratico-inertes qui constituent les structures sérielles de genre. Les bureaux, les postes de travail, les vestiaires, les uniformes et les instruments d'une activité donnée présupposent un certain sexe. Le langage, les gestes et les rites d'exclusion ou d'inclusion propres à une activité reproduisent les divisions en attirant certaines personnes vers cette activité ou, au contraire, en les repoussant de celle-ci. »<sup>47</sup>.*

Dans les exemples cités par I.M. Young, seuls l'aménagement de *vestiaires* pourrait tenir compte de nécessités de la nature comme le désir d'intimité et de pudeur. Pour les autres *objets pratico-inertes* cités (*bureaux, postes de travail, uniformes, instruments d'une activité donnée, langage, gestes et rites d'exclusion ou d'inclusion propres à une activité, etc.*) aucune argumentation « scientifique », autre que l'élucidation de désirs humains toujours contestables, ne peut démontrer la pertinence de présupposés fondés sur le sexe ou le genre.

## **Droits fondamentaux**

A titre indicatif, nous considérons comme « droits fondamentaux » les quatre droits fondamentaux de l'article 2 de la DUdHC de 1789 (« *Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.* »). En France, la constitution et des lois garantissent et protègent ces droits fondamentaux.

Avant tout, une personne doit avoir une personnalité juridique, être sujet de droit pour qu'un droit lui soit reconnu. Nous montrons dans le chapitre *Épreuves de l'individualité et de l'intégrité personnelle* et au regard des souffrances subies que cela n'a pas toujours été le cas des femmes et des enfants, y compris dans un passé récent et même actuellement dans certains pays. Par exemple,

<sup>47</sup>Iris Marion Young : *Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social* Recherches féministes, Volume 20, numéro 2, 2007, p. 7-36 ; <https://www.erudit.org/fr/revues/rf/2007-v20-n2-rf2109/017604ar/#no3>

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

l'énoncé « *la femmes est « complémentaire » de l'homme* » a failli être gravé dans la constitution tunisienne, la prémisse de la nécessaire complémentarité sexuelle pour la reproduction humaine semblant inspirer cet énoncé constitutionnel en l'associant à une prémisse implicite : la référence première du mâle.

Il en est de même à propos de l'existence juridique d'une personne qui se considère comme « non binaire », existence juridique bien posée depuis peu dans la législation colombienne : « *La Colombie reconnaît officiellement l'identité "non-binaire". Les documents d'identité colombiens devront désormais proposer le genre "non-binaire", et plus seulement "homme" ou "femme", rapporte El Tiempo. Dans une décision de 93 pages, la Cour constitutionnelle estime que "le droit à la personnalité juridique" des personnes non-binaires était jusqu'à présent "rogné", car elles ne "disposaient pas d'une classification officielle reflétant leur perception d'elles-mêmes" »<sup>48</sup>.*

Le respect des quatre droits fondamentaux cités (*la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression*) est le plus souvent bien inégal selon que l'on soit classé ou perçu comme mâle, femelle, « non binaire » et/ou avec une orientation sexuelle en « accord » ou pas avec les multiples préjugés dérivés de ce qui est perçu comme *nécessité de la nature et de sa nature* (voir le paragraphe correspondant). Pourtant, aucun argument « scientifique » ne permet d'établir un lien quelconque entre *nécessité de la nature et de sa nature* et *droits fondamentaux*.

Dans un entretien paru dans « the gardian »<sup>49</sup>, J. Butler dénonce la remise en cause de droits fondamentaux fondée sur ces préjugés : « *Les militants anti-genre veulent aussi défaire les grands progrès juridiques et législatifs en matière de liberté sexuelle, d'égalité des genres et de lutte contre les discriminations liées au genre et contre les violences sexuelles.* ».

De plus, le droit de vivre en sûreté, droit à priori garanti par les lois, est peu respecté dans les faits dans la plupart des pays, ex : harcèlement, violence, viols dans la sphère publique ou privée.

De même, des droits relatifs à la propriété, comme ceux relatifs à l'héritage, sont très inégaux dans bien des pays entre hommes et femmes.

Enfin, des liens sont établis ou perçus entre *appartenance* et *droits fondamentaux*. Par exemple, pour ne pas être rejetée de son milieu d'appartenance (ex : de sa famille), il est parfois nécessaire de se taire, de restreindre sa liberté, de se soumettre.

Dans le chapitre *Règles pour imaginer de nouvelles séries sociales genrées* nous posons que le non respect ou le refus d'une règle dans une catégorie de prémisses (ex : refus de se taire) ne doit pas avoir un impact, telle une mesure de rétorsion, sur une prémisse d'une catégorie plus déterminante (dans le même exemple, catégorie « *nécessité de la, nature* » et « *appartenance* »).

## Sacré

Selon le Larousse, le « sacré » est ce :

« *Qui appartient au domaine séparé, intangible et inviolable du religieux et qui doit inspirer crainte et respect (par opposition à profane)* »

« *Qui a un rapport avec la religion, avec l'exercice d'un culte* »

« *À qui l'on doit un respect absolu, qui s'impose par sa haute valeur* »

Toutefois, le « sacré » n'est pas limité au domaine de la religion : « *Certains penseurs, tels C. G.*

48 Dans *courrier international* du 02/03/2022 (<https://www.courrierinternational.com/article/pendant-que-vous-dormiez-petrole-canada-et-colombie-les-informations-de-la-nuit>)

49 The Guardian du 10/10/2021, entretien « *Il faut repenser la catégorie « femmes »* »

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

*Jung, Roger Caillois ou Jacques Ellul, estiment toutefois que la sacralisation reste un phénomène constant dans les sociétés modernes mais qu'il opère de façon totalement inconsciente. »*<sup>50</sup>

ainsi, dans le Larousse, le sacré est aussi pour chacun ce « *Qui revêt une importance primordiale et à quoi il ne faut pas toucher* ».

Bien peu de choses sont universellement sacrées. Néanmoins, profaner un énoncé ou toute chose considérée comme « sacrée » par certains peut provoquer chez eux des affects intenses envers les profanateurs.

Ainsi, à propos des femmes, cette pluralité se constate même au sein d'une même religion, ainsi à propos du voile : (1-) pour le recteur de la mosquée de Paris, le port du voile est une « recommandation .. relative » au regard de « l'environnement social »<sup>51</sup>, (2-) alors que d'autres organisations musulmanes en font une obligation religieuse aussi importante que les piliers de l'islam (prière, jeûne, aumône, etc..)<sup>52</sup>.

De même, dans bien des sociétés, la « *famille normative* » est assurément une chose « sacrée » brandie par les églises, mais aussi instrumentalisée par les églises et les *néolibéraux* comme le souligne J. Butler dans son entretien paru dans « the guardian »<sup>53</sup> en évoquant: « *Le Vatican et certaines Églises évangéliques et apostoliques conservatrices des quatre coins de la planète, tout comme les néolibéraux en France et ailleurs, qui ont besoin de la famille normative, défendent les mesures anti-genre* ».

Enfin, pour beaucoup de croyants, tout est création divine, donc création sacrée, ce qui les autorise à dénoncer tout ce qui contredirait et profanerait leur vision, datée ou fantasmée, de cette création divine, dont leur vision du sexe : « *Ceux qui, dans le monde entier, s'opposent à l'existence du concept de genre prétendent que le sexe est une notion biologique et tangible, voire qu'il est attribué par Dieu, et que le genre est une illusion destructrice, qui abaisse à la fois l' "homme", la "civilisation" et "Dieu" »*<sup>54</sup>.

Ainsi, en se limitant à certaines choses sacrées concernant les femmes (voile, famille, toute la « création »<sup>55</sup>, dont celle des enfants), il est facile de constater que l'étiquette « sacré », relevant plus du désir ou de l'injonction, fut elle religieuse ou métaphysique, que d'une « nécessité de la nature » perçue par tous, peut être collée sur l'objet le plus anodin (ex : le foulard) au sujet le plus large (ex : une nature création divine), en passant par la reproduction humaine<sup>56</sup> (la famille) avec une visée qui conduit surtout à dominer, à interdire.

Dans nos paragraphes *Règles pour imaginer de nouvelles séries sociales genrées et Propositions d'énoncés pour des séries sociales non genrées*, nous soulignons que, dans tous les cas, un non respect de choses « sacrées » ne doit pas être réprimé en remettant en cause une prémisse d'une catégorie plus déterminante (*droits fondamentaux, appartenance et nécessités de la nature*).

50 Article [« sacré » de wikipedia](#)

51 « *Le Coran est clair : il est recommandé à la femme musulmane de se couvrir pour éviter toute forme de séduction et faire respecter sa liberté "si la femme se sent en sécurité dans une société moralisée, ce geste devient relatif. Si elle ne l'est pas et se trouve dans une société permissive cela devient une obligation" »*. Le Monde, le 20 octobre 1989

52 Claire de Galembert : *cause du voile et lutte pour la parole musulmane légitime*, Presses de Sciences Po | « Sociétés contemporaines » 2009/2 n° 74 | pages 19 à 47. « *La FNMF, arguant d'un consensus au sein des savants musulmans, va même jusqu'à en faire une obligation (« fard ») de même rang que l'accomplissement de la prière, du jeûne, et le paiement de la Zakat, à la différence des actes simplement recommandés, tels que le port de la barbe chez les hommes, les prières et jours de jeûnes surérogatoires.* »

53 The Guardian du 10/10/2021, entretien avec J. Butler « *Il faut repenser la catégorie « femmes »* »

54 The Guardian du 10/10/2021, entretien avec J. Butler « *Il faut repenser la catégorie « femmes »* »

55 Par un Dieu transcendant et non immanent tel le « Deus sive natura » de Spinoza.

56 Voir aussi notre article [trois-processus-sociaux-universels-determinants](#)

(D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

## **Énoncés moraux**

Des énoncés moraux fort divers inspirent toute personne vivant en société. Ces énoncés ne sont dictés par aucune loi, même si de nombreuses lois sont inspirées par des énoncés moraux (de solidarité ou de chacun pour soi, de mérite, de justice sociale, etc...).

Aucune raison ne fonde a priori que des énoncés moraux soient plutôt « masculin » que « féminin », pas plus que les énoncés relatifs au rôle du « père » ou de la « mère » comme nous l'avons vu dans le paragraphe *appartenance*. Malgré cela, J. Butler et bien d'autres (ex : des philosophes comme [Sandra Laugier à propos du care](#)) nous montrent que les énoncés moraux sont perçus genrés ou sexués, et qu'il y a bien sûr des « raisons » ou des désirs pour « expliquer » cela, dont celui du désengagement de l'État à assurer une protection sociale (ça coûte un « *un pognon de dingues* »<sup>57</sup>) en la reléguant au privé, en premier lieu à la famille *normative* « traditionnelle » donc à la femme : « *..tout comme les néolibéraux en France et ailleurs, qui ont besoin de la famille normative pour absorber la destruction du système de protection sociale* »<sup>58</sup>.

Enfin, des énoncés moraux comme le « mérite » ou simplement la justice salariale auxquels ne devraient être attachés que des critères professionnels, sont appliqués différemment selon le sexe du salariés d'où discrimination salariale, plafond de verre, etc., etc...

## **Estime sociale**

Selon l'analyse de Audrey Baril<sup>59</sup>, « *Les pratiques quotidiennes de genre, par exemple pour une femme le fait de se comporter de manière féminine, de porter des vêtements féminins, de se maquiller, etc., sont des effets qui paraissent stables (mais qui ne le sont pas) de la répétition, de la citation, de l'incorporation des normes sociales hétérosexistes* ». puis « *Ainsi, le genre n'est jamais vrai, jamais original, mais bien une imitation, comme l'est une pratique de travestissement ou de drag. Selon Butler, les pratiques des personnes trans-sexuées, trans-genrées et travesties ne sont pas que le pâle reflet d'un genre original, mais elles viennent plutôt démontrer le côté artificiel, factice, construit de l'« original » en fonction des normes et des cadres de pouvoir dominants. Elle affirme (Butler 2005b : 107) : « Le gay ou la lesbienne est donc à l'hétérosexuel non pas ce que la copie est à l'original, mais plutôt ce que la copie est à la copie. La répétition parodique de l'« original » [...] révèle que l'original n'est rien d'autre qu'une parodie de l'idée de nature et d'original. » Elle revient ainsi sur le fait que le genre est l'effet d'un énoncé performatif et qu'il ne peut pas se réclamer d'un statut naturel et ontologique* ». puis « *Butler mentionne ceci (2001a : 154) : « [Le] genre est une sorte d'imitation qui ne renvoie à aucun original ; de fait, il s'agit d'une imitation qui produit la notion même d'original comme effet et conséquence de cette imitation. En somme, le caractère supposé naturel des genres hétérosexualisés est créé par des stratégies de l'imitation; ce qu'elles imitent est un idéal fantasmatique de l'identité hétérosexuelle, produit même de son imitation. » »*<sup>60</sup>

Ainsi, tout ce qui se rapporte à l'estime sociale n'est que construction purement humaine et sociale qu'il est impossible de corréliser avec des « nécessités de la nature », sauf sur quelques points qui ne relèvent pas vraiment de l'estime sociale, ex : taille d'un vêtement ou d'une paire de chaussures.

Il en va de même pour des métiers ou des activités en général qui pourraient être étiquetées « masculin » ou « féminin ».

57 [Président Macron le 13 juin 2018](#).

58 The Guardian du 10/10/2021, entretien « *Il faut repenser la catégorie « femmes »* »

59 Audrey Baril : *De la construction du genre à la construction du « sexe » : les thèses féministes postmodernes dans l'oeuvre de Judith Butler* Les féminismes Volume 20, numéro 2, 2007

60 Audrey Baril (Ibid)



#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

Dans nos paragraphes *Règles pour imaginer de nouvelles séries sociales genrées et Propositions d'énoncés pour des séries sociales non genrées*, nous soulignons que, dans tous les cas, un non respect de critères ou d'injonctions relatifs à l'estime sociale (ex : un métier ou un vêtement « non convenable » pour une femme) ne doit pas être réprimé en remettant en cause une prémisse d'une catégorie plus déterminante (*énoncés moraux* et bien sûr *droits fondamentaux, appartenance et nécessités de la nature*).

### De la série au groupe : une gageure du fait de l'isolement !

Définition du groupe dans le *Petit lexique sartrien* de A Tomes (Cités (2005)-2 n°22) :

« là où la série était un rassemblement humain passif, caractérisé par une commune impuissance par rapport à l'environnement pratico-inerte, le groupe est un rassemblement humain actif, qui se définit par une praxis commune, tel le groupe révolutionnaire (CRD, I, p. 449-452) ».....

....« Ce qui caractérise le groupe, c'est en effet le fait que chacun y est tiers médiateur : chacun joue le rôle de tiers entre les différents membres du groupe, cette relation étant évidemment une relation de réciprocité. Chacun conserve donc sa liberté tout en participant à une action commune. Le groupe, qui se constitue contre la sérialité (cf. cette notion), est cependant grevé par cette sérialité et doit inventer des artifices afin de conserver sa permanence : le serment, l'organisation puis l'institutionnalisation en constituent les étapes principales. »

I.M. Young, à propos du genre, résume ainsi ce concept de groupe : « Dans la conceptualisation de Sartre, que je reprends, un groupe est un ensemble de personnes qui s'identifient mutuellement entre elles, qui se reconnaissent l'une l'autre comme appartenant au groupe et comme partageant un projet commun qui définit leur action collective. »<sup>61</sup>

En reprenant ces deux définitions, un groupe se forme à partir d'une série sociale d'abord par une *identification et une reconnaissance mutuelle* (I.M. Young) puis par une *invention* commune d'*artifices* pour conserver sa permanence : le serment, l'organisation, etc..(Petit lexique sartrien) pouvant enfin aboutir à créer et partager un *projet commun, une action collective* (I.M. Young). Autant pour s'identifier, que pour inventer des artifices et que pour créer et partager un projet, il faut se regrouper physiquement (même si de nos jours les réseaux sociaux permettent de se regrouper virtuellement), s'associer sur la base, le plus souvent, d'un *désir de révolte contre un préjudice commun*<sup>62</sup> selon Spinoza.

S'associer semble à priori aisé pour les séries sociales relatives au salariat : (1-) le préjudice commun est l'exploitation et les conditions de travail, (2-) les salariés sont de fait déjà rassemblés dans des établissements ou du moins se côtoient physiquement.

S'associer est beaucoup plus difficile lorsqu'on est isolée. C'est le cas des femmes ou des catégories de femmes : (1-) les préjudices communs sont extrêmement divers (voir toutes les séries sociales du chapitre précédent) et inégalement réparties, (2-) l'isolement de chacune (l'isolement est souvent un de ces préjudices communs) rend très difficile même la première étape (*identification et une reconnaissance mutuelle*) et à fortiori les autres ensuite (*invention* commune d'*artifices* pour conserver sa permanence puis *projet commun, une action collective*).

Ces deux états de fait expliquent bien des difficultés et des conflits à résoudre dans chacune des trois étapes entre série sociale et groupe constitué :

(a-) étape *identification et reconnaissance mutuelle* :

61 Y.M. Young (Ibid)

62 Spinoza, T.P. 3,6 et 6,1

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

La prise en compte des conditions sociales de toutes sortes vécues par les femmes a remis en cause la perception universaliste ou plutôt ethnocentrée des premiers mouvements de luttes féministes (blanches, occidentales et plutôt aisées) et a conduit à d'autres approches, dont l'approche intersectionnelle de Kimberlé Crenshaw<sup>63</sup>. La *reconnaissance mutuelle* et l'*identification* procèdent d'une appartenance selon des prémisses forcément communes parmi les prémisses relatives à l'appartenance, prémisses fort diverses d'une culture à l'autre, d'un milieu social à l'autre. Cette étape *identification et une reconnaissance mutuelle* ne peut donc pas être réalisée en la subordonnant à une prémisse universaliste, le plus souvent ethnocentrée ou le résultat d'une position dominante. Il faut prendre acte d'un désir d'identification (ou d'appartenance) plus intersectionnelle, ex : femmes noires et/ou musulmanes.

(b-) étape *invention d'artifices (le serment, l'organisation)* :

Élaborer un *serment* ou une *organisation* devrait se faire grâce à une délibération habermassienne<sup>64</sup>. Cela est évidemment difficile pour des groupes fusion qui tâtonnent et sont poussés par les affects avant d'être conduits par une raison commune. Il faut accepter d'écouter des personnes qui parlent avec leurs tripes. Il faut également se demander qui doit forcément parler (Epistemic Privilege), qui a la crédibilité « scientifique » à parler (Epistemic Authority), et ce en fonction, en particulier, d'où la personne parle (standpoint). Sur ce sujet, les débats sont nombreux<sup>65</sup>, mais nous ne les abordons pas dans cet article.

Dans tous les cas, il faut prendre acte de nos [thèse \(4-\)](#) (à propos de toute chose, chacun désire construire SA raison) et [thèse \(6-\)](#) (les raisons pour toute chose étant possiblement multiples, car fondées sur des prémisses différentes voir incommensurables, tout « accord » n'est pas forcément fondé sur la raison (délibération habermassienne) mais peut être le résultat de toutes sortes d'affections, dont des rapports de force contraignants ou des manipulations et considérations affectives)

(c-) étape *projet commun, une action collective* :

Pour cette étape, les mêmes difficultés que pour l'étape précédente sont à surmonter. Surtout, des *Projets* et *actions* peuvent se heurter à de fortes oppositions. Pour cette raison, la prise en compte des prémisses « nécessités de la nature et de sa nature », « appartenance » et « droits fondamentaux » de chacune est d'autant plus impérative que la situation sociale de la femme est précaire, fragile, vulnérable. S'engager en acte peut être une prise de risque fatale en terme d'appartenance, de droits fondamentaux et même des nécessités de la nature.

## Règles pour imaginer de nouvelles séries sociales genrées

Pour imaginer, ou rêver, de nouvelles séries sociales genrées favorisant des « *changements émancipatoires* »<sup>66</sup> comme le souhaite J. Butler, nous proposons de respecter trois règles :

63 « L'intersectionnalité est d'abord une théorie critique au sens où elle permet de formuler des intérêts normatifs spécifiques, ceux de minorités situées à l'intersection des grands axes de structuration des inégalités sociales et dont les intérêts ne sont pas représentés par des mouvements sociaux. Ce sont aux États-Unis des femmes noires qui ont contesté le monopole de représentation des mouvements auxquels elles cherchaient à participer, en dénonçant la façon dont certain.e.s représentant.e.s étaient considéré.e.s comme plus légitimes – en particulier les hommes dans le mouvement de libération noir et les femmes blanches de la classe moyenne dans le mouvement féministe. » (Alexandre Jaunait, Sébastien Chauvin Dans *Dictionnaire. Genre et science politique* (2013), pages 286 à 297)

64 Voir notre [article Discussion avec Rawls, Habermas, Bourdieu \(Marx\)](#)

65 Marianne Janack : [Standpoint Epistemology Without the "Standpoint"?: An Examination of Epistemic Privilege and Epistemic Authority](#) in *Hypatia* Vol. 12, No. 2 (Spring, 1997), pp. 125-139 (15 pages) Published By: Wiley

66 Ces « *changements émancipatoires* » doivent inclure ceux permettant plus facilement de passer d'une série sociale au groupe, en particulier pour l'étape (c-) du chapitre précédent : Aucun *projet*, aucune *action* ne ne devrait être écartée du fait de la vulnérabilité des protagonistes.

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

(1-) Au regard des critiques du chapitre *Critique « scientifique » de séries sociales relatives au genre et au sexe*, nous proposons deux règles :

(a-) Prendre acte des prémisses « nécessités de la nature » décrites dans le paragraphe correspondant du chapitre cité, sans être poussé par le désir de les rendre « harmonieuses » entre elles (elles sont ce qu'elles sont et il faut faire avec), ex : la complémentarité biologique nécessaire à la reproduction humaine n'a pas à rendre « contre nature » telle ou telle orientation sexuelle : ce sont toutes les deux des « nécessités de la nature et de sa nature » qui n'ont pas à être corrélées, encore moins pour subordonner l'une (l'attraction sexuelle) à l'autre (la complémentarité nécessaire de la reproduction).

(b-) une règle de non analogie entre catégories de prémisses : un « ordre » ou une « harmonie » supposée dans une catégorie plus prioritaire de prémisses n' a pas à être reproduite ou prise comme modèle dans une autre catégorie, ex : les prémisses « nécessités de la nature » relatives à la reproduction humaine (voir le paragraphe correspondant du chapitre cité) ne légitiment aucune transposition par analogie pour imposer des prémisses « conformes à la nature » dans les catégories « appartenance » (ex : l'orientation sexuelle est un motif d'exclusion), « droits fondamentaux », etc...

(2-) en cas de conflits, les règles d'arbitrage à respecter sont celles décrites dans notre article [\*Sociétés multi-communautaires Du débat passionné à l'arbitrage\*](#).

La règle principale d'arbitrage se résume ainsi : une dissension dans une catégorie ne peut conduire à une décision ayant un impact négatif dans une catégorie plus déterminante, ex : un litige sur une coiffure ou un vêtement (selon des prémisses de la catégorie « estime sociale ») ne peut provoquer une « punition » dans la catégorie « droits fondamentaux » (ex : vivre recluse) ou « appartenance » (ex : exclusion de la famille).

Ces trois règles nous guident pour proposer quelques prémisses de séries sociales genrées.

## Propositions d'énoncés pour des séries sociales non genrées

Les trois règles du chapitre précédent nous permettent de proposer des prémisses procédant soit de ce qui est perçu d'un commun accord comme nécessités de la nature, soit de ce qui est désiré d'un commun accord.

Pour favoriser une société plus *émancipatrice* selon les vœux de J. Butler, à savoir une société respectant la « libre-nécessité » de chacun, nous proposons des prémisses devant fonder aussi bien des lois que des séries sociales pratico-inertes.

L'entreprise étant vaste, nous détaillerons surtout ici des prémisses se rapportant aux trois processus déterminants universels exposés dans notre article [\*trois processus sociaux universels déterminants\*](#). Ces trois processus sont :

(1-) processus de *production et mise à disposition de biens et de services* : processus perçu par une majorité de gens comme poussé par des « nécessités de la nature et de sa nature »,

(2-) processus de *reproduction humaine* : processus perçu par une majorité de gens comme poussé par des « nécessités de la nature ». Ce processus (2-) n'est pas qu'instrumental (ex : pour reproduire la force de travail du processus (1-)), loin de là.

(3-) processus de *appartenance*, d'association, d'être intégré dans une communauté de vie, d'avoir des liens à forte dimension affective : processus relevant de la sphère d'appartenance (cf Walzer,

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

Honneth<sup>67</sup>). Cette association n'est pas qu'instrumentale pour assurer les processus (1-) et (2-) : elle apporte bien au delà de ce qui est strictement nécessaire à ceux-ci car ce processus d'appartenance est poussé par des désirs de liens affectifs, de « vivre ensemble d'une certaine façon », de communauté de goûts et de plaisirs, etc..

*Nécessité de la nature et de sa nature : tout ce que l'humain perçoit comme nécessités pour vivre, ex : se reproduire, manger, se protéger des intempéries, se sentir en sécurité, vivre selon son orientation sexuelle ; pour beaucoup, biens culturels ; pour certains, accumuler privativement.*

*Appartenance : famille, quartier, communauté de vie avec ses habitudes, ses usages, sa culture, tout son « vivre ensemble d'une certaine façon », etc...*

Notre [article cité](#) souligne les dominations qui régissent ces trois processus. Cet article propose donc des prémisses de séries sociales évitant ces dominations.

Conduits par la raison, nous ne pouvons que prendre acte des « *nécessités de la nature et de sa nature* » listées dans le paragraphe éponyme. Ces énoncés, rappelés ci-dessous, sont donc autant de prémisses pour diverses séries sociales :

*(1-) nécessité d'une ovule et d'un spermatozoïde, d'une complémentarité sexuelle (mâle et femelle, XX et XY), pour reproduire la vie humaine.*

*(2-) forte dissymétrie des contraintes « nécessités de la nature » quant à la reproduction : (a-) pour le mâle, capacité de produire des spermatozoïdes et de féconder à tout moment, le processus durant quelques minutes ; (b-) pour la femelle, production d'une ovule tous les mois, acte de fécondation à synchroniser à cette production, puis gestation plus ou moins sereine durant 9 mois.*

*(3-) En général, la femelle humaine est physiquement plus vulnérable, notamment lorsque elle est en gestation, qu'un mâle humain.*

*(4-) Les seuls faits biologiques relatifs au sexe ne sont pas eux-même clairement binaires : même le sexe (« féminin » ou « masculin », « homme » ou « femme »<sup>68</sup>) à assigner à la naissance peut ne pas être clair<sup>69</sup> et se révéler plus clair par la suite du fait de la morphologie et du psychisme de la personne, de son corps et de sa pensée<sup>70</sup> (jusqu'à, plus tard, vouloir changer de sexe (de genre) à l'état civil et dans son corps pour « vraiment » paraître et être ce qu'elle perçoit être). Bref, le « sexe » est déjà une construction<sup>71</sup> (comme d'ailleurs tout discours d'une science « exacte » d'après Bourdieu).*

*(5-) Nécessités de SA personne dont son orientation sexuelle, se percevoir, se sentir plutôt « homme » ou « femme » ou « personnes non binaires »<sup>72</sup> (voir également la théorie queer<sup>73</sup>)*

67 M. Walzer : *Sphères de justice - Une défense du pluralisme et de l'égalité*; A. Honneth : *la lutte pour la reconnaissance*

68 « Nous parlons alors de femelles et de mâles et non de femmes et d'hommes. Ce qui n'est pas du tout la même chose bien qu'on tente de nous le faire croire constamment. Car dans un cas nous parlons de caractéristiques physiques propres à la reproduction sexuée : tous les êtres organisés qui se reproduisent par croisement comportent un sexe femelle et un sexe mâle ; l'espèce humaine à cet égard n'a rien de particulier, elle possède femelle et mâle. Lorsque nous parlons de femmes et d'hommes, il s'agit de groupes sociaux qui entretiennent une relation déterminée » ( Colette Guillaumin dans *Question de différence* dans Questions féministes, n° 6, septembre 1979)

69 Selon Butler [1990 *Gender Trouble*, traduit en 2005], « 10 % au moins de la population porte des variations chromosomiques qui n'entrent pas parfaitement dans les catégories de femelles XX et de mâles XY.

70 Mobilisation des deux attributs de perception de l'humain selon Spinoza, la pensée étant sur deux modes : entendement et affects.

71 Christine Delphy : « C'est le genre qui produit le sexe » ; Pour Irène Jami (Ibid) « pour elle [J. Butler], point de 'nature' antérieure à la construction sociale du genre ; le sexe, comme le genre, est une catégorie construite par le discours ; en d'autres termes : le sexe, c'est aussi (ou déjà) du genre ».

72 Comme se définit J. Butler (« *Quand j'ai écrit Trouble* dans le genre, les personnes non binaires ne disposaient pas encore de leur propre catégorie, mais désormais, je ne vois pas comment je pourrais me situer ailleurs que dans celle-ci » dans courrier international du 10/10/2021)

73 D'après Irène Jami (Ibid) « *La théorie queer s'est développée depuis le début des années 1990 à la suite des travaux de Teresa de*

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

*(6-) Les prémisses relatives au respect absolu de l'intégrité physique et psychique sont primordiales au regard de toute autre prémisses de cette catégorie « nécessité de la nature et de sa nature » ou d'une autre catégorie (appartenance, droits fondamentaux), et ce en tenant compte de l'âge de la personne.*

Un autre énoncé « nécessité de la nature » valant pour tous les humains sans exception est à ajouter :

*(7-) Nécessités d'avoir à disposition, de bénéficier de biens et de services fondamentaux.*

Ces sept énoncés doivent cohabiter et être pris en compte. Aucun de ces sept énoncés ne doit remettre en cause un autre énoncé de cette catégorie. Leur prise en compte respecte la règle (1-a-) du chapitre précédent.

En particulier l'énoncé (1-) (*nécessaire complémentarité sexuelle pour se reproduire*) n'a pas à oblitérer, à effacer, les énoncés (4-) et (5-). En effet, l'énoncé (1-) n'est en rien mis à mal par les orientations sexuelles de toutes sortes, la relation « hétérosexuelle » étant largement majoritaire (ce qui n'implique absolument pas qu'elle soit dominante et seule admise socialement) et les ménages homosexuels en mesure de mener à bien un projet d'enfants.

Loin de se contredire, beaucoup de ces sept énoncés peuvent se conforter mutuellement, question de volonté politique et sociale.

Ainsi, les énoncés (1-), (2-) et (3-) sont mieux pris en compte et favorisés si l'énoncé (7-) est respecté (mise à disposition de biens et de services pour les ménages avec enfant grâce à une politique sociale de santé, d'éducation, congé parental, arrêt de travail pour endométriose et pour règles douloureuses<sup>74</sup>, etc...). De même, l'énoncé (4-) (*la « nature » n'est pas vraiment binaire*) conforte la prise en compte de l'énoncé (5-) (*sur l'orientation sexuelle*) comme un fait qui ne souffre aucune remise en cause.

Par contre, l'énoncé (6-) relatif à l'intégrité physique et psychique, et ce en fonction de l'âge de la personne est primordial au regard de toute autre énoncé de cette catégorie, notamment l'énoncé (5-) (*sur l'orientation et donc le désir sexuel*), et des autres catégories. Des crimes tels que viol, harcèlement sexuel et moral, pédophilie, inceste ne doivent pas être couverts, passés sous silence du fait de considérations liées, par exemple, à l'appartenance à son milieu, à la honte vis à vis des proches, etc... Ces « *épreuves de l'individualité et de l'intégrité personnelle* », comme les nomme P. Rosanvallon dans son dernier essai<sup>75</sup>, sont maintenant reconnues. C'est l'objet du chapitre suivant que d'analyser l'importance et la performativité de cet énoncé (6-).

Les énoncés des autres catégories (« appartenance », « droits fondamentaux », « sacré », etc...) sont uniquement poussés par des désirs sociaux dominants pour inspirer des séries sociales. Ces énoncés doivent respecter les règles (1-b-) et (2-) du chapitre précédent et la subsomption, si elle est nécessaire, ne doit procéder que d'un consensus démocratique et non d'un rapport de force favorable pour une minorité.

Selon ces règles (1-b-) et (2-), les prémisses des catégories « appartenance » et « sacré » sont

---

*Lauretis : une réflexion féministe sur la déconstruction du sujet pour dénaturer, brouiller l'évidence des identités sexuelles, proposer « une nouvelle lecture des différences et des identités sexuelles, désormais comprises à travers les effets de la performance du genre et de ses apparences. » (Beatriz Preciado, intervention en juin 1999 à Beaubourg, citée dans Bourcier [2001, p. 195]). Voir Lauretis (1987). Le terme queer, qui signifie en anglais : 'louche, bizarre', a d'abord désigné de façon péjorative les gays de New York. Par la suite, ils ont retourné le contenu infamant de l'insulte en la revendiquant, en l'utilisant pour s'autodésigner ». Voir aussi le terme genderqueer [au-delà de la binarité de genre].*

<sup>74</sup> Ex : congés menstruels en Espagne et au Japon.

<sup>75</sup> P. Rosanvallon : « *Les épreuves de la vie (comprendre autrement les Français)* », Seuil (Le compte à rebours), 19/08/21 ; voir notre [article-D-b-discussion-de-Les-epreuves-de-la-vie-de-Pierre-Rosanvallon](#)

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

insuffisantes pour remettre en cause les prémisses relatives à une désignation non binomiale du sexe et relatives aux orientations sexuelles. Par exemple, l'affirmation d'une identité de sexe ou d'une orientation sexuelle, énoncé (5-) de la catégorie « nécessité de sa nature », ne peut être le motif de préjugés touchant à l'appartenance ou touchant aux droits fondamentaux.

Enfin, en droit fondamental, nous suggérons que tout ménage (hétéro, homo, monoparental) soit sujet de droit dès qu'il a un enfant à charge, quelles que soient les circonstances de sa venue . Événement générateur : déclaration de l'enfant à l'état civil ; support nommant ce sujet de droit : le « livret de famille ». Le concept de « ménage-sujet de droit » permet d'emblée de ne pas assigner un rôle à chaque adulte du ménage.

## Épreuves de l'individualité et de l'intégrité personnelle

P. Rosanvallon présente fort bien « *Les épreuves de l'individualité et de l'intégrité personnelle* » dans l'introduction de son dernier essai<sup>76</sup> :

(1-) « *Ce sont celles qui déshumanisent les femmes et les hommes, atteignent leur moi profond et peuvent menacer psychologiquement et physiquement leur vie même. Il s'agit du harcèlement, des violences sexuelles, de l'exercice sur autrui d'une emprise, d'une manipulation, ou encore d'une mise sous pression pouvant conduire au burn out. Ce sont pour l'essentiel des pathologies de la relation individuelle qui s'exercent dans un face-à-face dévastateur.* »,

(2-) « *Mais elles ont aussi une dimension systémique quand elles se lient, par exemple, à la longue histoire de la domination masculine ou à certains modes d'organisation du travail* »

(3-) « *Le mouvement #MeToo a ainsi été l'archétype des réactions de grande ampleur aux atteintes à l'intégrité individuelle (des femmes en l'occurrence). C'est aussi sur ce terrain que se sont situés les best-sellers comme La Familia grande de Camille Kouchner ou Le Consentement de Vanessa Springora, sans compter l'écho rencontré par la révélation des violences sexuelles dans l'église catholique* » .

Nous considérons que ces épreuves remettent profondément en cause ce que nous nommons « nécessité de la nature », de notre nature à chacun : le corps, l'intime, le psychisme.

Nos [thèse \(3-\)](#) et [\(5-\)](#) soulignent l'importance déterminante des prémisses de la raison relevant de ce qui est perçu par chacun comme des nécessités de la nature et de sa nature. Comme l'indique notre [thèse \(3-\)](#), chacun essaye de « faire avec » ce qu'il perçoit comme étant des « nécessités de sa nature ». Ces nécessités étant primordiales pour lui ([thèse \(5-\)](#)), toute affection ignorant ou bafouant ces nécessités peuvent provoquer des émotions intenses, des frustrations et des conflits violents ([thèse \(6-\)](#)). Les relations sexuelles père-fils et adulte-jeune adolescent mentionnées dans les ouvrages cités relèvent, d'après les auteurs de ces faits au moment de ceux-ci, d'une ignorance de l'impact de telles relations sur un enfant, du fait de la nature de l'enfant. Les harcèlement sexuels dénoncés par le mouvement #MeToo sont violents car ils bafouent, le plus souvent en connaissance de cause, les « nécessités de la nature » que sont le respect de l'intimité, de l'intégrité physique et psychique d'une personne.

Ces faits font actuellement la Une des actualités. Cela est récent, malgré leur gravité. Il est impératif, dans le cadre de l'analyse de ces faits, d'expliquer les longs silences qui ont prévalu jusqu'à maintenant. Notre approche le permet en mobilisant nos [thèses \(5-\)](#) et [\(6-\)](#).

Pendant longtemps, femmes et enfants ont été privées de personnalité juridique : leur « nécessités

---

76 P. Rosanvallon : ibid

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

de leur nature », dont celle de l'intégrité physique et psychique, n'étaient pas reconnues et le sujet lui-même bien peu étudié puisqu'il aurait concerné des humains (femmes et enfants) de moindre importance sociale. Les affects de révolte, même intenses, de ces humains là causées par des agressions étaient également neutralisés par d'autres affects souvent plus intenses : (1-) craintes au regard d'autres nécessités de sa nature (ex : impossible de s'enfuir car où aller ? Il faut bien vivre ! craintes de violence), (2-) craintes liées au besoin d'appartenance (ex : peur d'être exclu, rejeté), (3-) tous les affects liés à « l'imitation des affects » (ex : continuer à être aimé, y compris par son bourreau de père ou de conjoint) ou à « la puissance de la multitude » (ex : opprobre du voisinage). Ces neutralisations incitaient à la soumission et même au silence malgré la violence des affects éprouvés qui auraient dû pousser à des conflits ([thèse \(6-\)](#)), d'où des frustrations et des traumatismes non résolus pouvant même aboutir au suicide.

De nos jours, l'affirmation de plus en plus forte que femmes et enfants sont sujets de droit<sup>77</sup>, donc le droit de dire et dénoncer, permet beaucoup moins cette neutralisation des affects intenses causés par de telles agressions contre l'intégrité physique et psychique. Encore les victimes doivent elles avoir la capacité de pouvoir dire et dénoncer ces agressions de manière compréhensible, donc sous la conduite de leur raison. En cela, elles sont aidées par toutes les recherches enfin faites sur ces sujets concernant des humains autrefois socialement ignorés. Hélas, à propos de ces agressions, un enfant et même un adolescent n'est pas encore en mesure de mettre des mots, un discours sur ce qu'il subit (ça dépasse son entendement) et il peut être beaucoup plus sensible qu'un adulte à des affections relatives à l'imitation des affects (ex : je veux toujours être aimé par mon père incestueux), ou à l'appartenance (ex : je veux rester dans ma famille, avec mon entourage). Il est alors écartelé entre des prémisses primordiales, celles relevant des nécessités de sa nature » et celles relatives à son appartenance.

---

77 Ex : Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) en 1989

## Thèses communes de nos différentes approches

Les prémisses, issues de l'article [\(B-2\) Prémisses fondamentales pour toute SHS](#), permettent de poser des thèses sur lesquelles repose l'ensemble des articles qui sont proposés, thèses qui valent pour chacun, aussi bien pour des individus ou des organisations objets d'une recherche que pour des chercheurs qui sont partie prenante de ces recherches. Ces thèses sont les suivantes :

(0-a) Les humains sont perçus sous 2 attributs : (a-) le corps, (b-) la pensée selon 2 modes (sentiments et entendement) et c'est tout<sup>78</sup>.

(0-b) Les institutions humaines se perçoivent par (1-) tous les humains concernés par celles-ci, (2-) la pensée (sentiments et entendement) dite dominante qui inspire leurs organisations<sup>79</sup>.

(1-) la plupart des individus et organisations font des efforts pour persévérer dans leur être (conatus), désirent éprouver des sentiments de joie, appréhendent d'éprouver des sentiments tristes et recherchent ou évitent les affections qui les provoquent ;

(2-) à propos de toute chose et compte tenu de l'énoncé précédent, (a-) beaucoup d'individus sont poussés par leur affects à s'associer et donc nécessairement à se comprendre (sans forcément s'accorder)), (b-) beaucoup d'individus et d'organisations désirent connaître, comprendre et se comprendre, prévoir, prédire, désirent alors être sous la conduite d'une raison, à savoir d'une connaissance du 2. genre, très mobilisée dans les sciences « dures », mais souvent aussi désirent s'appuyer sur ou se satisfont d'une connaissance du 1. genre, à savoir imagination et opinions<sup>80</sup> ;

(3-) beaucoup d'individus et d'organisations s'attachent à distinguer à propos de toute chose (a) ce qui est loi ou nécessité de la nature de cette chose et d'eux-même, et (b) ce qui est du fait d'institutions humaines à propos de cette chose. Ils acceptent de « faire avec » les affections procédant de (a), les affections procédant de (b) pouvant leur provoquer de multiples sentiments : adhésion, soumission, révolte, indignation selon leur ingenium<sup>81</sup> et les affections du moment ;

(4-) à propos de toute chose, chacun, dont le chercheur, désire construire SA raison<sup>82</sup> ou faire sienne une raison d'un autre, à savoir un édifice d'idées cohérentes, consistantes et pas trop incomplètes à propos de cette chose. Cela n'est possible que si, consciemment ou non, cet édifice d'idées est fondé sur des prémisses qui, in fine, (a-) dérivent de ce qu'il perçoit comme nécessités de la nature de cette chose et ses propres nécessités ou (b-) sont poussées par ses affects, dont ceux relatifs à l'imitation des affects et à la puissance de la multitude, ou (c-) prennent en compte les prémisses (a-) à (c-) des autres humains concernés par la chose<sup>83</sup> ;

(5-) les prémisses les plus déterminantes sont poussées par des désirs (a) de persévérer dans son être en étant libre-nécessaire pour satisfaire aux nécessités de sa nature, (b) de tenir compte de ce

---

78 Spinoza, scolie E2-P21 : « *l'esprit et le corps, c'est un seul et même individu, que l'on conçoit tantôt sous l'attribut de la pensée, tantôt sous celui de l'étendue* »

79 Organisation écrite ou non : organigramme, routines, procédures, lois, etc.... cf *duality of structure* de A. Giddens *The Constitution of Society* (1984) - (La Constitution de la société, publié en France par les Presses Universitaires de France)

80 Ces « connaissances » peuvent être fondées sur des préjugés, des prénotions (Durkheim), des doxa (Bourdieu), de « *fiction* » ou de « *mythes* » (Y.N. Harari), d'énoncés taxés de folie : comme M. Foucault (*Binswanger et l'analyse existentielle* (1954)) nous considérons que « *Le monde d'un homme « malade* », *ce n'est pas le processus de la maladie, c'est le projet de l'homme.* », à savoir toutes SES « raisons ».

81 « *L'ingenium pourrait se définir comme un complexe d'affects sédimentés constitutifs d'un individu, de son mode de vie, de ses jugements et de son comportement* » (p. 99) in Chantal Jaquet, *Les trans-classes ou la non reproduction*, PUF 2014 ;

82 Voir également L'idée de « subjectivités multiples et diverses » de Ernesto Laclau

83 Ces prémisses (c-) sont nécessaires pour toute recherche en SHS, mais aussi, par exemple, pour des choses du type stratégie de maintien de l'ordre ou stratégie politique et sociale.



#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

qui est perçu comme lois et nécessités de la nature<sup>84</sup>, (c) d'appartenance, de droits fondamentaux<sup>85</sup>, de « sacré »<sup>86</sup>, d'énoncés moraux inspirant les associations (« chacun pour moi », « chacun pour soi », « cohésion-solidarité » ; « justice sociale »<sup>87</sup>, « mérite »), d'estime sociale,

(6-) les raisons pour toute chose étant possiblement multiples, car fondées sur des prémisses différentes voir incommensurables, (a-) le « vrai » ou le « faux »<sup>88</sup>, le « bon » ou le « mauvais »<sup>89</sup>, le « juste » ou l' « injuste », la « raison » ou la « folie »<sup>90</sup>... ne se conçoivent que fondés sur les prémisses d'une raison souhaitée<sup>91</sup>, (b-) tout « accord » n'est pas forcément fondé sur la raison (délibération habermassienne)<sup>92</sup> mais peut être le résultat de toutes sortes d'affections, dont des rapports de force contraignants ou des manipulations et considérations affectives, en particulier lorsque la raison des uns se fondent sur des prémisses très déterminantes pour eux mais ignorées ou bafouées par la raison des autres, autre raison fondée également sur des prémisses très déterminantes mais antagonistes ;

(7-) les sciences et institutions humaines inspirées par des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent, à savoir assez cohérents, consistants et complets, reposent donc sur des prémisses, énoncés déclaratifs et performatifs<sup>93</sup>, qui sont dominantes. Ceux concernés par ces sciences et institutions peuvent avoir d'autres raisons fondées sur d'autres prémisses et une raison majoritaire à propos d'une chose, d'une institution, n'est pas forcément la dominante.

(7-1) Dans les sciences dures, lesquelles reposent sur des édifices d'idées qui se tiennent dont la plupart des prémisses procèdent de ce qui est perçu par beaucoup comme lois ou nécessité de la

---

84 Ex : pouvoir jouir de biens et de services est perçu comme une nécessité de sa nature ; produire et mettre à disposition des bien et des services est également perçu comme une nécessité de la nature, nécessité à assumer par la société. De même, accepter, assumer et vivre son orientation sexuelle.

85 Ex : les quatre droits fondamentaux de l'article 2 de la DdHC de 1789 : « *Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.* ». Un préalable est l'article 1 : *Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits.* ..

86 C'est la puissance des diverses multitudes qui dicte les signes d'appartenance et d'identité et ce qui est sacré. Ils sont donc changeants et peuvent être grandement influencés ou même dictés par ceux qui captent cette puissance de la multitude (médias, leaders, etc.). Les signes d'appartenance et d'identité peuvent être perçus différemment par les uns et les autres, ex : le voile est perçu comme un signe d'appartenance à la communauté des croyants par les musulmans mais peut être perçu comme un signe de soumission de la femme à l'homme par celles et ceux n'appartenant pas à cette communauté.

87 Que ce soit la justice de Leibniz (*Méditation sur la notion commune de justice, 1702*): « [...] la justice est une volonté constante de faire en sorte que personne n'ait raison de se plaindre de nous. », celle de J.S. Mill (thèse utilitariste : est juste ce qui est bénéfique au plus grand nombre) ou celle de J. Rawls (est juste ce qui privilégie le plus le plus défavorisé)

88 « *Vérité au-deçà des Pyrénées, erreur au-delà* » (Pascal, Les Pensées)

89 Scolie de E3-P39 : « *Par bien, j'entends ici tout genre de joie, et, de plus, tout ce qui conduit à celle-ci, et principalement ce qui satisfait un désir, quel qu'il soit ; par mal, d'autre part, tout genre de tristesse, et principalement ce qui frustrer un désir. Nous avons, en effet, montré plus haut (dans le scolie de la proposition 9) que nous ne désirons nulle chose parce que nous jugeons qu'elle est bonne, mais, au contraire, que nous appelons bon ce que nous désirons ; et conséquemment ce que nous avons en aversion, nous l'appelons mauvais. C'est pourquoi chacun, d'après son propre sentiment, juge ou estime ce qui est bon, ce qui est mauvais, ce qui est meilleur, ce qui est pire, et enfin ce qui est le meilleur ou ce qui est le pire* ». Parmi les prémisses de toute raison, il y a celles poussées par les désirs et c'est sous la conduite de sa raison que chacun juge et essaye d'obtenir ce qu'il désire.

90 Comme M. Foucault (*Binswanger et l'analyse existentielle (1954)*) nous considérons que « *Le monde d'un homme « malade* » », ce n'est pas le processus de la maladie, c'est le projet de l'homme. », à savoir toutes SES « raisons », sa vision du monde.

91 En accord avec Spinoza E3-P9 scolie : « *Il est donc établi par tout cela que nous ne faisons effort vers aucune chose, que nous ne la voulons, ne l'appétons ni ne la désirons, parce que nous jugeons qu'elle est bonne ; mais, au contraire, que nous jugeons qu'une chose est bonne, parce que nous faisons effort vers elle, que nous la voulons, l'appétons et la désirons* » (Traduction de Guérinot). Pour Chantal Mouffé (*Le politique et ses enjeux*, p.35) La distinction du juste et de l'injuste doit se comprendre dans une « *tradition donnée, avec l'aide des standards qui sont fournis par cette tradition* ». Avec notre thèse, ces « standards » s'expriment dans des raisons, des édifices d'idées qui se tiennent partagées par une société et constituant une partie de ses « *traditions* ».

92 Si tout accord sur tout sujet était construit ainsi, ce serait l'anarchisme « positif » idéal selon C. Malabou dans *Au voleur ! Anarchisme et philosophie* (PUF, 05/01/2022) : Aucun commandement, que du consensus horizontal.

93 Voir dans article (A-1-) les énoncés déclaratifs et les énoncés performatifs (selon John L. Austin dans *Quand dire c'est faire*), les énoncés déclaratifs procédant de ce qui est perçu comme nécessité de la nature, les énoncés performatifs étant ceux poussés par les sentiments, les désirs, les volitions.

#### (D-4) Scientificité des recherches à propos du genre et idéologie militante de leurs détracteurs

nature de la chose étudiée (ex : existence ou non de la chose, du phénomène), les consensus et « accords » dits « objectifs »<sup>94</sup> ou « réalistes » sont assez courants.

(7-2) Dans les sciences humaines et à propos d'une chose, les prémisses posées (ex : concepts, auteurs de référence) peuvent être assez différentes pour que des écoles, des chapelles, des courants plus ou moins antagonistes coexistent plus ou moins pacifiquement.

(7-3) A propos de toute chose de la vie sociale (ex : production de biens et de services, gouvernement, communauté d'origine, quartier), les prémisses fondant les organisations et celles fondant l'entendement et les conduites des personnes concernées (ex : employés, clients, citoyens, membre d'une communauté, voisins) peuvent conduire à des accords par consensus ou par recoupement aussi bien qu'à des conflits<sup>95</sup> en particulier quand les nécessités de la nature des uns sont ignorés ou compromis par les prémisses des autres ou des organisations et ce qu'elles dictent (ex : lois, traditions, etc...).

(7-4) Un État (et plus généralement toute organisation, institution, entreprise, ...), dont les prémisses sont par définition celles qui dominent au sein de celui-ci, soucieux avant tout de persévérer dans son être, est souvent poussé à tenir compte de la loi naturelle selon Spinoza<sup>96</sup>, à savoir « *autant il a de puissance, autant il a de droit* ». Autant à l'intérieur qu'à l'extérieur il se fondera sur cette prémisse pour obtenir un « accord ».

(7-5) Pour aboutir ou non à un « accord », les sentiments du moment peuvent largement prendre le pas sur les sentiments sédimentés et sur les prémisses, dont les convictions, en particulier lorsqu'il y a « imitation des affects » (avec ses proches, son conjoint) ou « puissance de la multitude » (vote à main levée, imperium d'une autorité ayant capté cette puissance de la multitude). Cela est à prendre en compte pour les sciences dures et les sciences humaines, mais surtout pour les raisons de tout un chacun à propos de toute chose du quotidien étudiée par le chercheur.

---

94 Une idée, un fait, une décision, une action seront dites « objectives » lorsque tous leurs prémisses procèdent de ce qui est perçu par presque tous comme des lois ou nécessités de la nature de la chose étudiée.

95 Voir Habermas, Rawls, Mouffe, Marx, etc..

96 Spinoza, T.P. 2-4 et T.P. 3-1 : « *le droit de l'État ou des pouvoirs souverains n'est autre chose que le droit naturel lui-même.. en d'autres termes, le droit du souverain, comme celui de l'individu dans l'état de nature, se mesure sur sa puissance.* »